

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.00 Six mois... 26.00 Un an... 50.00

INSERIONS: Annonces: la ligne... 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

ROUBAIX, LE 6 JUIN 1880

DEPÊCHES DE LA NUIT

Paris, 6 juin, 8 h. s. La convocation des préfets au ministère de l'intérieur a pour but de rendre uniforme dans tous les départements, l'application des décrets du 29 mars.

DERNIERE HEURE

L'OFFICIEL D'AUJOURD'HUI Le Journal officiel d'aujourd'hui publie divers décrets relatifs à l'enseignement primaire.

ELECTION SENATORIALE Le Nouveau Journal affirme que le général Grévy, son frère, a été présenté comme candidat sénatorial dans le Jura.

LA SANTE DE M. ROCHEFORT M. Henri Rochefort s'est levé, hier, pendant quelque temps.

UN BANQUET Les membres du jury de l'exposition des Beaux-Arts ont offert un banquet, hier, à M. Ferry, ministre de l'instruction publique.

UN POUVOI REJETÉ On assure que le conseil d'Etat a rejeté le pouvoir interjeté par Humbert contre l'annulation de son élection au conseil municipal de Paris.

L'ELECTION DE LYON Lyon, 6 juin 9 h. m. L'ancien comité qui a soutenu la candidature de Ferrer au premier tour de scrutin engage les électeurs qui ont voté pour M. Ferrer à reporter leurs voix sur M. Baille.

DEMISSION DE MIDHAT-PACHA Midhat-Pacha, gouverneur de la Syrie, a donné sa démission.

AVEUX ATTRISTÉS D'UN RÉPUBLICAIN Pendant que la République française proclame bien haut que tout est pour le mieux dans la plus heureuse des Républiques, il est des républicains qui ne veulent pas se faire les complices de cette dissimulation officieuse.

Sous cette apparence si brillante se dissimule une situation de plus en plus tendue et dont il est bien difficile de prévoir la solution.

M. Gambetta a changé à son profit la vieille maxime constitutionnelle inventée par M. Thiers. Il gouverne et ne régit pas.

De la haute tension extraordinaire dans toute la haute administration, tension qui devient à la longue insupportable et qui conduira à quelque explosion. Les ministres ne sont plus les maîtres chez eux, ni comme corps gouvernemental, ni comme individus responsables.

M. Grévy laisse aller les choses, et de son côté la Chambre (je ne parle pas du Sénat) n'est que trop disposée à s'emparer de la direction des affaires en face d'un gouvernement qu'elle considère à peu près comme vacant. Il faut donc que cette situation de se dénoue ou se tranche; il est difficile de sortir de ce dilemme.

Le seul moyen de la dénouer serait évidemment l'entrée de M. Gambetta aux affaires.

Mais il n'est pas moins évident qu'il n'en veut pas. Sa politique serait d'attendre la réunion d'une nouvelle Chambre; mais je doute fort que la France puisse aller jus-

que-là. Du reste, on reproche avec assez d'unanimité à M. Gambetta de se tenir en dehors de toute communication avec l'esprit public, d'adopter une attitude tout olympienne et de se contenter des suffrages qui l'entourent et qui l'exploitent.

On lit dans une autre correspondance du même journal: « La masse de la nation française — je parle de la masse intelligente qui observe, qui comprend et qui, aux heures décisives, mène les gros bataillons du suffrage universel — aimerait mieux être gouvernée par des hommes plus avancés, mais ayant un programme défini, avec la volonté et l'énergie de le défendre sans permettre qu'on aille au delà.

On impose en effet, la modération d'un ministère si, de concession en concession, elle aboutit aux mêmes résultats qu'une politique radicale, avec cet inconvénient par surcroît que le rouage constitutionnel est faussé et que l'on ne peut pas découvrir huit jours à l'avance les lignes suivant lesquelles se dirigeront les députés de l'autorité gouvernementale.

UN TOUCHANT ET PATRIOTIQUE ADIEU Le Journal de Belfort publie le document suivant: Officiers, sous-officiers et soldats du 49^e territorial.

Le Journal officiel du 1^{er} juin m'apprend que je suis remplacé par M. Zantgraf, chef de bataillon en retraite.

Cette décision me a été de la seule satisfaction que j'ai eue, celle de marcher à votre tête le jour de la revanche.

Mais avant de me séparer de vous, je tiens à vous remercier de toute la bonne volonté et du dévouement que vous m'avez consacré de me désigner dans nos manœuvres et dans nos tirs à la cible.

Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

Amitiés à tous. Henri Rochefort.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

Le lieutenant-colonel commandant le 49^e territorial, Signé: KELLER.

LE PARLEMENT

Quel excellent répertoire comique on pourrait former avec le recueil des discours ministériels! Les Vaudevillistes se fatiguent à chercher et ne parviennent pas toujours à trouver de situations amusantes.

Nous avouons très franchement que nous ne pensions pas qu'il fût possible à un ministre de l'intérieur d'être plus médiocre que M. Lepère. Il nous semblait que le dernier écrit de ce ministre avait été trouvé par le ministre déchu; nous nous trompions, il ne faut pas avoir de fausse honte, et nous devons savoir avouer nos erreurs.

Et bien! oui, il y a pis que M. Lepère, et c'est assez haut pour que le colonel se retournât.

— A quelle heure donc arrivent les employés? demanda-t-il en fronçant le sourcil.

— Oh! ils ne sont pas loin, riposta Georges. Dans trois minutes, trois minutes et demie, vous les verrez tous.

Mais il y en a déjà un là-dedans, à preuve que la clé est sur la porte et que j'entends remuer dans la boîte. Frappez au guichet, donc.

— Je crois, en vérité, que ce petit drôle se moque de moi, grommela M. Boriof. Je regrette de n'avoir pas le temps de lui tirer les oreilles.

Mais il se contenta de suivre le conseil du groom qui l'invitait charitablement à manifester sa présence.

Aux premiers coups qu'il frappa pour s'annoncer, le volet resta clos; mais comme il redoublait avec plus de force, on ouvrit, et une figure apparut au guichet, une figure si pâle et si décomposée, que le colonel ne la reconnut pas, quoiqu'il fût venu plusieurs fois toucher de l'argent à la caisse.

— Je suis le colonel Boriof, dit-il sans autre préambule. M. Dorgères a dû vous aviser que je me présenterais ce matin à la première heure, pour...

— Pour retirer des fonds, oui, monsieur, je sais, interrompit Jules Vignory d'une voix étranglée. Excusez-moi de vous avoir fait attendre... et de vous avoir prié d'attendre encore... Je suis si troublé que je me trouve hors d'état de vous répondre...

— Qu'y a-t-il donc? demanda l'étranger d'un air assez hautain.

celui-ci hier l'opinion unanime de la Chambre, il y a M. Constans; si on ne l'a vu et entendu, il est difficile de se bien rendre compte du malheureux état d'esprit où se trouve plongé ce triste ministre de l'intérieur.

Ceux qui ont vu M. de Marcère n'ont rien vu; ceux qui ont entendu M. Lepère n'ont rien entendu. Rien n'est comparable à M. Constans, rien, jusqu'à présent du moins!

Le groupe Plessier lui-même était attristé de cette insuffisance et navré de cette médiocrité; et quand le groupe Plessier n'applaudit pas un ministre et n'éclate pas en bravos retentissants à la parole d'un membre du cabinet, c'est qu'en vérité il n'y a plus rien à espérer, et le ministre est condamné.

Le groupe Plessier, groupe-type du député d'arrondissement qui compte dans son sein la collection la plus réussie de députés insignifiants, prétentieux et ministériels, le groupe Plessier était muet et morne!

De quoi s'agit-il? M. Mitchell interpelle le ministre sur des maîtres suspendus. Pourquoi les a-t-on frappés? Pourquoi a-t-on prolongé leur suspension au delà du terme légal? Pourquoi ne les révoque-t-on pas? Pourquoi n'accepte-t-on pas leur démission, voilà la question.

A cela, le ministre répond: On les a frappés, parce que les lois de l'empire sont excellentes à expliquer; on a prolongé leur suspension, parce que le loi permet de suspendre au delà de deux mois les conseillers municipaux, et M. Constans juge que ce qui est applicable aux conseillers est applicable aux maîtres; on ne les révoque pas, pour leur permettre d'être réélus au prochain renouvellement des municipalités, quel libéralisme! et enfin, on n'accepte pas leur démission, parce que... écoutez le ministre, c'est à recueillir:

« Ils ne peuvent pas non plus donner leur démission, puisqu'ils ne sont plus maîtres en exercice. (Applaudissements ironiques à droite.) Leur suspension cessera avec leurs pouvoirs de conseillers municipaux.

Cette théorie du maire malgré lui, que l'on suspend parce qu'il a déposé au ministère et qui ne peut se démettre parce qu'il n'est plus en exercice, est une des doctrines les plus réjouissantes que l'on ait jamais entendues émettre à une tribune!

Après ce joyeux incident, M. Constans disparaît en se dirigeant vers la Chambre et achève la discussion du tarif douanier.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Ma blessure est comme notre République, elle aurait pu être sérieuse; elle se contentera d'être athlétique.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

« Amitiés à tous. Henri Rochefort.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

« Amitiés à tous. Henri Rochefort.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

« Amitiés à tous. Henri Rochefort.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

« Amitiés à tous. Henri Rochefort.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

« Amitiés à tous. Henri Rochefort.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

gnées pour posséder une action de 500 fr. dont le quart seul est appelé.

Les bonnes affaires faites par d'honnêtes gens sont présentées modestement et sans bruit, comme celle-ci. Il s'ensuit, qu'elles réussissent et enrichissent leurs actionnaires.

La souscription est ouverte chez MM. Jules Decroix, Vernier, Verley, et chez les banquiers à Roubaix, rue du Carroi, et à Tourcoing, rue de Tournai.

LETRE DE PARIS de notre correspondant particulier Paris, le 5 juin 1880.

Je ne m'étais pas trompé, hier, en attribuant aux gauches avancées le dessein de renvoyer le vote du budget à l'automne pour pouvoir consacrer plus de temps aux lois politiques, dont l'adoption doit, aux prochaines élections législatives, relever le crédit des députés de la majorité.

M. Lockroy, membre de la commission du budget, le déclare nettement aujourd'hui. Le budget peut attendre jusqu'en novembre, écrit-il dans le Rappel, tandis que l'expédition des projets relatifs à l'instruction primaire, à la presse, à la magistrature, presse d'autant plus que les Chambres n'ont plus, d'ici au mois d'octobre 1881, que dix mois de travail parlementaire pour les mener à bonne fin.

Voilà le raisonnement dans toute sa brutalité, il implique la stérilité, au moins jusqu'à présent, des promesses faites aux électeurs, et il décreète l'impuissance de la majorité républicaine si, d'ici à quatorze mois, les réformes en question n'ont pas abouti.

Bien que M. Lockroy s'efforce de persuader au Gouvernement qu'il a le même intérêt que ses amis à sacrifier le budget aux convenances politiques des gauches, il est plus que douteux qu'il réussisse à le convaincre.

Après ce joyeux incident, M. Constans disparaît en se dirigeant vers la Chambre et achève la discussion du tarif douanier.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

« Amitiés à tous. Henri Rochefort.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

« Amitiés à tous. Henri Rochefort.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

« Amitiés à tous. Henri Rochefort.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

« Amitiés à tous. Henri Rochefort.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

« Amitiés à tous. Henri Rochefort.

Le Duel Koechlin-Rochefort La Lanterne publie la dépêche suivante: Genève, 4 juin.

« Je suis encore faible à cause du sang répandu, mais la blessure suit son cours, sans complication d'aucune sorte.

« Amitiés à tous. Henri Rochefort.

aboutissant à l'escalier qui conduisait au cabinet du banquier.

— Quel est le but de cette précaution que vous prenez contre le public? demanda le colonel, qui venait d'allumer une cigarette.

— S'il y a eu vol, il est au moins inutile que tout Paris le sache.

— Vous pensez que ce bruit pourrait nuire au crédit de M. Dorgères? Sa solvabilité est trop bien établie, ce me semble, pour qu'un accident de ce genre puisse lui faire du tort. La perte de quelques milliers de francs n'a pas une importance telle que...

— S'il s'agissait de quelques milliers de francs... mais la caisse a reçu hier trois millions.

— En effet, je me souviens que M. Dorgères m'a dit cela. Trois millions! diable! c'est une grosse somme... et on l'a volée?

— Je n'en sais rien encore... je veux même espérer que non... Je vais compter quand M. Dorgères sera là.

— Je comprends; vous tenez à mettre votre responsabilité à couvert. Mais on ne peut pas vous accuser de négligence, car je suppose que vous n'êtes pas chargé de garder le coffre-fort pendant la nuit?

— Non, certes. Mon service commence à dix heures du matin, et il n'y avait pas cinq minutes que j'étais à mon poste quand vous avez frappé au guichet.

Le dialogue, tenu à travers une sorte de fenêtre percée dans la muraille, en était là lorsque le banquier se montra dans la salle.

— Bonjour, colonel, je suis charmé de vous voir, dit-il rapidement, d'autant plus

charmé que je dois ce plaisir à une circonstance inattendue. Mon caissier vient de me faire avertir que ma présence ici était nécessaire... pour un... cause que je ne devine pas.

— Vignory, en apercevant son patron, courut à la porte et sortit du bureau.

— Monsieur, balbutia-t-il, je crains qu'il ne soit arrivé un malheur.

— A la caisse, sans doute, dit M. Dorgères avec beaucoup de sang-froid. Voyons cela. Venez, colonel, vous n'êtes pas de trop.

Il passa le premier, le caissier le suivit, et M. Boriof vint aussitôt les rejoindre.

La porte du coffre-fort était ouverte toute grande.

— En arrivant, je l'ai trouvée comme vous la voyez, murmura Vignory.

— Cela ne se peut pas, dit le banquier. Il n'y a que vous et moi qui avons une clé.

— Ma clé ne m'a pas quitté, monsieur, la voici.

— Et voici la mienne.

— Il y en a une troisième, dit le Russe, et celle-là est restée dans la serrure.

— C'est vrai, murmura M. Dorgères. Qui donc a pu?... C'est d'autant plus étrange qu'on n'a pas volé... je vois des rouleaux d'or sur la première tablette... Vignory, où serrez-vous les billets?

— Dans ce portefeuille, monsieur... là, à droite.

— Quel était hier soir le chiffre de votre encaisse?

— Trois cent soixante-six mille quatre cent vingt-neuf francs, plus les trois millions que nous avons reçus de la Banque

FEUILLETON DU 7 JUIN

— 12 —

LA MAIN COUPÉE

PAR F. DU BOISGOBEY.

CHAPITRE II

Ces singuliers adieux jetèrent le jeune caissier dans une émotion inexprimable. Il se relut dix fois et il passa la nuit à les commenter, car il lui fut impossible de fermer l'œil.

Il lui semblait que ce brusque départ allait décider de sa destinée, et, quand le jour vint à poindre, il en était encore à se demander s'il suivrait les conseils ambigus de Maxime Dorgères.

Il ne pouvait vraiment pas deviner qu'un événement extraordinaire allait, le matin même, mettre fin à ses incertitudes.

CHAPITRE III

Dans la maison Claude Dorgères, la caisse ouvrait à dix heures, et l'exactitude était de rigueur. Jules Vignory poussait cette qualité jusqu'à l'extrême, car il arrivait presque toujours avant la minute réglementaire et il prolongait bien souvent la séance au delà des limites fixées.

Le matin qui suivit la partie de spectacle avec Maxime, il avait de bonnes raisons pour ne pas être en retard, car il venait de passer une nuit blanche, et, faute de pouvoir dormir, il s'était levé avec l'aube. Sa

toilette ne lui prenait jamais beaucoup de temps, quoiqu'il fût soigneux de sa personne, et il l'expédiait en dix minutes le frugal déjeuner que lui préparait sa femme de ménage. Mais ce jour-là il y avait à peine touché.

Et cependant, lorsque le colonel Boriof se présenta dans la salle ouverte au public, il trouva le guichet fermé. Il fut donc que dix heures sonnaient à l'horloge du bureau, juste au moment où ce personnage entra dans la cour de l'hôtel. On ne sert pas dans l'armée russe sans y acquiescer des habitudes d'une précision militaire.